

Indiens et Métis

Après un long temps de silence et d'isolement, les Indiens du Canada sont devenus, autour des années soixante-dix, l'une des minorités ethniques les plus agissantes du pays. L'écart entre leur statut économique et social et celui du reste de la population canadienne ne s'est cependant que peu réduit au cours des dix dernières années. Les Indiens vivent en effet une période de transition pénible. On ne pourra résoudre les tensions et les déséquilibres entre les deux sociétés que lorsqu'on aura réussi à trouver une manière de vivre qui permette aux Indiens de répondre à leurs aspirations profondes tout en tenant une place normale dans le Canada moderne. Naviguer en évitant le double écueil de la "clochardisation" et de l'assimilation est difficile et requiert que le rôle des Indiens dans la mosaïque canadienne soit défini clairement, ce qui n'a encore été fait de façon satisfaisante ni par la société autochtone, ni par la société non autochtone.

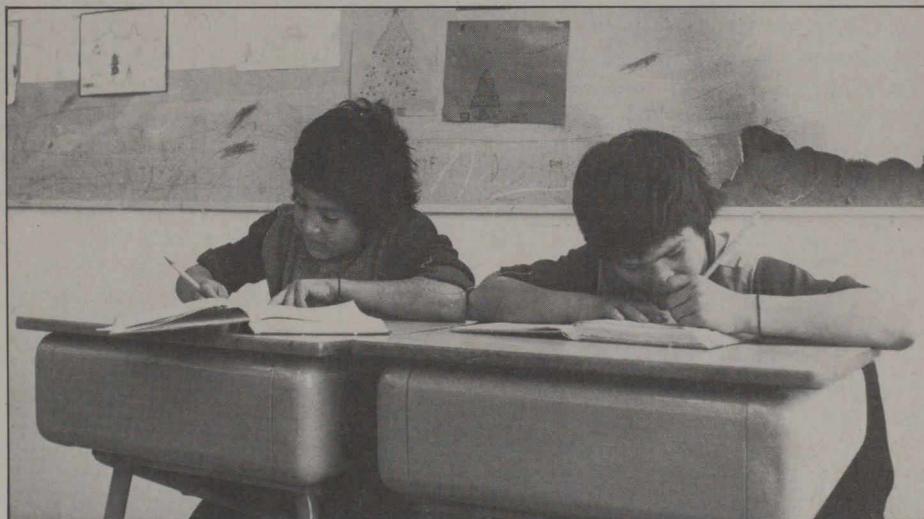
Près de six cent mille

On évalue à 200 000 le nombre des Indiens qui vivaient au Canada à l'arrivée des premiers Européens, mais au début du siècle les guerres et la maladie ont réduit leur nombre à 100 000, ce qui a fait craindre une extinction progressive de ce peuple. En 1976 cependant, grâce à la réduction de la mortalité infantile et à la persistance d'une forte natalité, le pays comptait 287 000 Indiens inscrits et environ 300 000 Métis et Indiens non inscrits (1). Le Canada avait alors vingt-trois millions d'habitants.

1. Les Indiens inscrits sont les seuls à être reconnus comme Indiens par les pouvoirs publics, donc les seuls à bénéficier des avantages accordés aux Indiens par la loi. Ils doivent être des descendants du côté paternel de personnes considérées comme indiennes ou membres d'une bande indienne en 1874 ou bien être le conjoint d'un Indien inscrit. Les Indiens non inscrits sont des personnes d'ascendance indienne n'ayant pas le statut d'Indien, soit parce qu'elles n'ont jamais été inscrites (cas, par exemple, d'une ascendance indienne maternelle, mais non paternelle), soit parce qu'elles se sont "émancipées" en renonçant à leurs droits.

La population indienne a notamment beaucoup augmenté depuis 1960, son taux de croissance ayant été pendant la période 1960/1976 près du double du taux de croissance du reste de la population canadienne. Du fait de cette explosion démographique, 54 % des Indiens inscrits en 1976 avaient moins de vingt ans, alors que

dances. On peut ainsi constater que les conditions de vie de la population indienne s'améliorent peu à peu, mais demeurent inférieures à celles de la population canadienne non autochtone. Il reste que la prudence s'impose quand il s'agit d'apprécier la qualité de la vie des Indiens. Leurs niveaux de bien-être peuvent en effet sembler in-



Indiens Cris à l'école. Réserve de Manouane (Québec).

les jeunes de moins de vingt ans ne constituaient que 36 % du reste de la population canadienne. Cela devrait entraîner, à partir de la décennie quatre-vingt, une émigration interne accrue en provenance des réserves, les jeunes Indiens se voyant contraints de quitter les réserves et villages autochtones pour chercher du travail dans des localités non autochtones (2). Les données statistiques font état d'une émigration interne déjà considérable entre 1966 et 1976, puisque le nombre des Indiens inscrits vivant hors des réserves s'est accru d'environ 80 % alors que la population des réserves n'a augmenté que de 15 %.

Conditions de vie

Il n'y a pas de statistiques nationales détaillées portant sur les conditions de vie économiques et sociales des autochtones canadiens. L'analyse des données disponibles permet cependant de dégager certaines ten-

férieurs à ceux des habitants du reste du Canada, mais les buts et les exigences des Indiens peuvent, dans nombre de domaines sociaux, différer de façon sensible de ceux des non autochtones.

Niveaux d'instruction. Le niveau d'instruction des Indiens est très inférieur à celui des autres Canadiens. Cependant, la situation s'est améliorée depuis les années cinquante puisque 17,3 % des Indiens inscrits poursuivaient des études secondaires en 1976 contre 3 % en 1950 et que le nombre des Indiens inscrits fréquentant l'Université a beaucoup augmenté, passant de 9 pour l'année 1948-1949 à 2 071 en 1975-1976. En revanche, si l'on considère que la proportion des Indiens inscrits de quatorze à dix-huit ans qui

2. Les données de notre article sont empruntées à l'étude de Colin Lindsay, les Indiens et Métis du Canada publiée dans Perspectives Canada III, Statistique Canada, Ottawa 1980.